

Epreuves de sélection

Epreuves physiques

1 – Suivi d'un cours collectif en musique :

- 10 minutes d'échauffement
- 20 minutes de STEP
- 20 minutes de renforcement musculaire
- 15 à 20 minutes de stretching.

Objectifs :

- Etre capable d'être sur le tempo (relation musique/mouvement),
- EC de maîtriser et mémoriser les éléments techniques,
- EC de se placer correctement,
- EC de respecter les consignes et de corriger ses positions,
- EC d'enchaîner des efforts physiques,
- EC de démontrer des qualités physiques,
- EC de reproduire une chorégraphie.

Cette épreuve permet d'évaluer la qualité des placements corporels du candidat, les qualités physiques (coordination, force, souplesse, équilibre, tonicité...) et les capacités techniques ainsi que sa condition physique en fitness.

Cette épreuve est sélective. Les candidats qui ne l'auront pas validé ne pourront pas se présenter à l'orale de positionnement.

Epreuve orale

Entretien d'une durée de 20 à 30 minutes, avec un jury composé de deux personnes.

Cet entretien s'appuie sur un dossier constitué par le candidat.

Ce dossier appelé « **parcours du candidat** » sera composé des éléments suivants :

- 1) Un curriculum vitae détaillé.
- 2) La description des expériences d'animation, d'encadrement voire d'enseignement dans le domaine sportif et/ou socioculturel.
- 3) Une lettre de motivation rédigée manuellement.
- 4) Annexes (photocopies des diplômes, attestations de niveau d'étude, attestations d'expériences bénévoles et/ou salariées, photocopies de contrat(s) de travail, de fiches de paie, tous autres justificatifs...).

Objectifs :

- Etre capable de se présenter.
- EC de retracer ses expériences antérieures en relation avec l'animation sportive ou socio-éducative pour en dégager ses motivations.
- EC de comprendre et de répondre aux questions du jury.
- EC de mettre en évidence ses connaissances du milieu afin de dégager une ébauche de projet professionnel.

Cette épreuve permet d'évaluer les capacités d'expression orale et de communication du candidat, mais aussi l'adéquation entre son parcours, son projet professionnel et la formation pour laquelle il souhaite s'engager.

18 places maximum sont ouvertes pour cette formation au CQP ALS AGEE.